



Faites un geste
utile pour
l'environnement...

Ayez la fibre du tri !!

pour vos Textiles,
Linge de maison et Chaussures

Suivez le repère :



Plus d'infos sur www.lafibredutri.fr

J'ai
la fibre
DU TRI

Comme un français sur deux*, vous faites le tri dans vos armoires au moins une fois par an ? Que faites-vous des vêtements et chaussures que vous ne portez plus et du linge de maison dont vous n'avez plus l'usage ?

Savez-vous que la plupart peuvent resservir, que ce soit en l'état ou grâce au recyclage ? Il suffit de les déposer au bon endroit, c'est-à-dire aux Points d'Apport Volontaire. Même usés, ils seront triés et valorisés par des professionnels.

Offrez une seconde vie à ce que vous et votre famille ne portez plus. Les déposer à un point d'apport, ou les confier lors de collectes au porte-à-porte ou celles organisées à titre d'opération spéciale, c'est faire un geste pour l'environnement.

*Source :
étude "les français et les TLC" - 2010 disponible sur www.ecotlc.fr



**Vous ne savez pas
quoi en faire ?**

Une **seconde vie** pour les vêtements, le linge de maison et les chaussures que vous n'utilisez plus !

Quoi ?

Grands Vêtements

Chemise, Jeans, Jogging, Jupe, Manteau, Pantalon, Polo, Pull, Robe, Sweat shirt, T-shirt

Petits Vêtements

Bonnet, Chaussettes, Collant, Cravate, Echarpe, Gants, Foulard, Layette, Lingerie, Maillot de bain



Chaussures

Baskets, Bottes, Chaussures de sport, Sandales, Tonges, etc.



Linge de maison

Drap, Gant de toilette, Nappe en tissu, Serviette, Taie d'oreiller, Torchon



Tout sauf la poubelle !



Comment bien trier ?



Tous les vêtements et le linge se déposent **PROPRES** et **SECS**, même s'ils sont usés. Les chaussures s'attachent **PAR PAIRE**. Tout est placé dans un **SAC BIEN FERMÉ**.



Ne pas déposer d'articles **SOUILLÉS** par des produits chimiques (solvants/peinture) ou simplement **MOUILLÉS**.

ASTUCES...

un **élastique**, ça va bien pour que les chaussures ne se perdent pas
Pas besoin de repasser les vêtements ou le linge
un sac poubelle 50L, c'est **simple** et ça marche pour tout

Où déposer ?



Les points d'apport, ça peut être :

- ✓ Une antenne locale d'association
- ✓ Un conteneur ou une benne dédiée
- ✓ Une collecte occasionnelle à domicile

Ils sont tous référencés

sur www.lafibredutri.fr

Trouver un point d'apport

